



# Comment s'inscrire à une certification technique organisée par le district

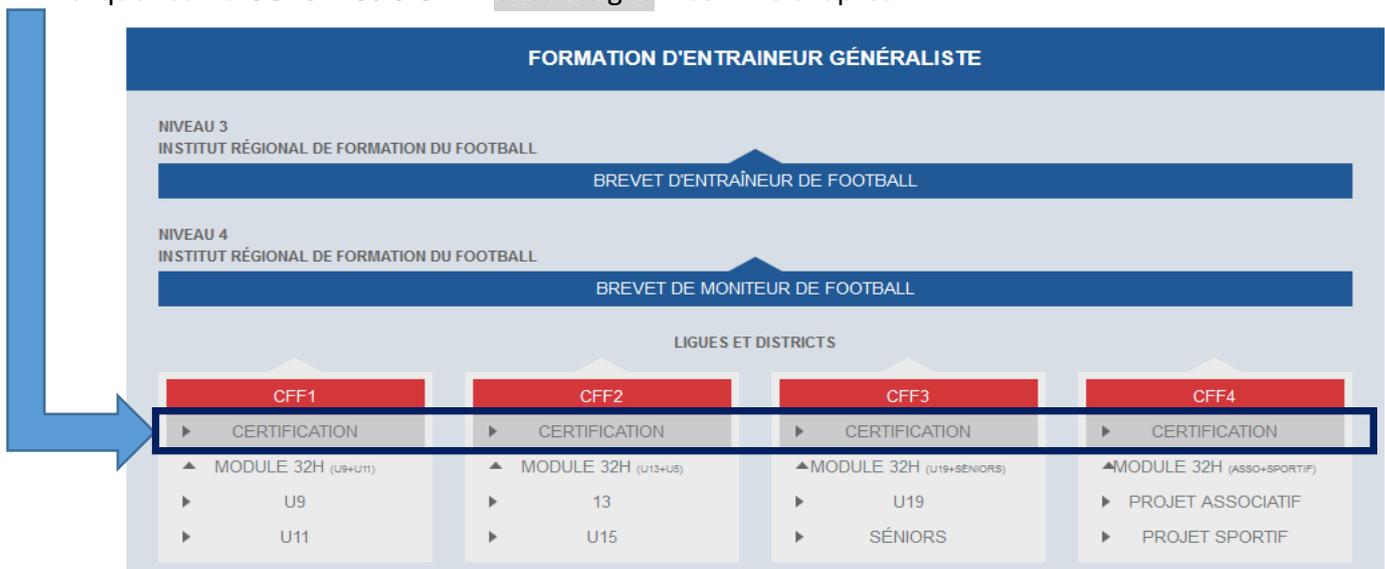
Les inscriptions aux certifications se réalisent via la rubrique **Formations**,

Vous cliquez sur le bouton **inscriptions** – encadré en bleu,

Vous accédez alors à l'ensemble des formations et des certifications proposées en Ligue de Bretagne,

Vous regardez en priorité la formation qui vous intéresse c'est-à-dire les encadrés « **rouge** » **CFF1, CFF2, CFF3 ou CFF4**

Cliquez sur la **certification** – encadré gris – comme ci-après :



Après vous choisissez comme **centre de gestion** de la formation, il vous faudra indiquer : **la ligue de Bretagne – par défaut**. Vous aurez à compléter la fiche numérique par votre NOM, PRENOM et DATE DE NAISSANCE ainsi que du NUMERO D’AFFILIATION DE VOTRE CLUB et de votre NUMERO DE LICENCE, puis il vous faudra confirmer votre club. Sur la page suivante, il faudra bien remplir la fiche de coordonnées (faire très attention à votre adresse mail) ainsi que l’entité de facturation, vous la confirmerez sur la page suivante – à la fin de votre démarche, le site vous informe de votre bonne pré-inscription.

Et également, il vous faut remplir la fiche de renseignement et l’envoyer au District du Morbihan de Football 45,Rue de VERDUN 56100 LORIENT, avec votre règlement (un chèque à l’ordre de l'IRFF concernant les frais pédagogiques et y joindre également les bons de formation que vous avez droit et un autre chèque à l’ordre du district du Morbihan de Football pour les frais de restauration suivant la formule).

Et cela, **le plus tôt possible pour confirmer la certification !!!!**

Par la suite, vous recevrez un mail de la part de la Technique ([technique@foot56.fff.fr](mailto:technique@foot56.fff.fr)) vous confirmant votre inscription ainsi que :

- Votre convocation (horaire et lieu)
- Votre thème tactique de séance à présenter le jour de votre certification

N’oubliez pas d’envoyer votre dossier, au plus tôt de vos possibilités et jusqu’à **15 jours avant le début de la journée de certification !!!!**

Sans le dossier, vous ne pourrez certifier cette partie et sans ce mail de confirmation, cela voudra dire que vous n’êtes pas inscrit à la certification donc il ne sera pas possible de certifier également.

Pour tout complément d’information, nous contacter au 02.97.64.01.87 du mardi au vendredi.